

Délibération n°2024.33 :
Budget Principal : Vote du Budget primitif 2024

Rapporteur :

Laurence Porte, Maire
Aurélio RIBEIRO, Adjoint

Les rapporteurs exposent :

Conformément aux articles L. 2313-1 et L.5211-36 du Code Général des Collectivités Territoriales, une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles du budget 2024 est disponible à l'adresse suivante :

www.montbard.fr/images/conseil_municipal/Dob/presentation-synthetique-budgets-2024-montbard.pdf

Madame le Maire souhaite rappeler le contexte dans lequel est présenté ce budget primitif 2024 – transposition des orientations présentées lors du Débat d'Orientations Budgétaires en mars dernier.

Il s'agit, en 2024 :

- de continuer d'investir au service du cadre de vie, de l'attractivité et, par conséquent de soutenir les entreprises locales.
- d'abonder les dépenses de fonctionnement nécessaires à la qualité du service public rendu à la population

Madame le Maire reprend quelques exemples reportés dans le document de synthèse transmis à l'ensemble des conseillers municipaux 12 jours avant la date du conseil municipal (nouveau délai d'envoi des documents budgétaires inscrit au CGCT depuis cette année).

FONCTIONNEMENT – BUDGET PRIMITIF 2024

Budget de fonctionnement (dépenses : 13 438 009€):

- Maintien du tissu associatif (attributions des subventions aux associations)
- Augmentation des moyens humains (accueil en cantine)
- Maintien d'une programmation d'évènements au cours de l'année (concerts, spectacles, thé dansant,...)
- Entretien de la voirie (50 000€)

Madame le Maire parle d'une gestion « ligne à ligne » en faisant référence aux articles budgétaires.

Détails des dépenses de fonctionnement prévisionnelles 2024

Article	Libellé	Prévisionnel 2024
60611	Eau & assainissement	46 100,00
60612	Energie-électricité	323 406,00
60613	Chauffage urbain (marché de chauffage DALKIA 2020-2026)	231 371,00
60622	Carburants	71 000,00
60623	Alimentation	33 500,00
60631	Fournitures d'entretien dont	19 500,00
60632	F. de petit équipement	23 692,00
60633	F. de voirie	5 000,00
60636	Vêtements de travail	11 285,00
6064	Fournitures administratives dont	13 146,00
6065	Livres,disques,cassettes	18 000,00
6067	Fournitures scolaires (dont papier)	17 000,00
6068	Autres matières & fournitures	108 750,00
611	Contrats prestat° services	744 194,00
6132	Location immobilière	1 050,00
61351	Locations mobilières - Matériels roulant	2 000,00
61358	Locations mobilières - Autres	6 700,00
614	Charges loc. et de copropriété	8 000,00
61521	Entretien de terrains	25 000,00
615221	Entretien de bâtiments publics	40 000,00
615228	Entretien autres bâtiments	35 000,00
615231	Entretien de voiries	50 200,00
615232	Entretien et réparations sur réseaux (dont eaux pluviales)	20 000,00
61524	Entretien de bois et forêts	8 679,00
61551	Entretien matériel roulant	83 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	21 605,00
6156	Maintenance	236 078,80
6161	Multirisque	62 347,00
6168	Autres assurances	29 000,00

6182	Doc. générale et Technique	1 500,00
6184	Versements à des organ.form.	20 210,00
6188	Autres frais divers	33 896,00
6225	Indemn. comptable,régisseur	330,00
6227	Frais d'actes,de contentieux	12 483,00
6228	Divers	1 300,00
6231	Annonces et insertions	150,00
6234	Réceptions	500,00
6236	Catalogues et imprimés	15 312,00
6238	Frais divers de publicité	206 070,90
6245	Tranport de personnes extérieures à la collectivité	160 000,00
6251	Voyages et déplacements et missions	4 900,00
6261	Frais d'affranchissement	10 000,00
6262	Frais de télécommunication	38 000,00
627	Services bancaires et assimilé	2 500,00
6281	Concours divers (cotisations)	11 109,40
6282	Frais de gardiennage	400,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	67 201,00
6288	Autres services extérieurs	143 495,00
63512	Taxes foncières	63 000,00
63513	Autres impôts locaux	28 000,00
6355	Taxes & impôts sur véhicules	3 312,00
637	Autres impots, taxes et versements	0,00
Total chapitre 011		3 118 273,10
6332	Cotisations au FNAL	16 000,00
6336	Cotisation CNG,CG de la FPT	74 539,00
6338	Autres impôts & taxes	9 500,00
64111	Rémunération principale (PT)	2 554 460,00
64112	N.B.I. sup. familial traitement	22 500,00
64113	N.B.I.	18 800,00
64116	Personnel titulaire - indemnité de licenciement	0
64118	Autres indemnités (PT)	544 265,00
64131	Rémunération	585 621,00
64132	SFT non titulaire	5 800,00
64138	Primes et autre indemnités	79 000,00
64168	Autres emplois d'insertion	0,00
6451	Cotisations à l'URSSAF	574 500,00
6453	Cotisations caisses retraite	810 000,00
6454	Cotisations ASSEDIC	30 000,00
6455	Cotisations Assurances Personnel	54 015,00
6456	versement au FNC du supplément familial	6 000,00
6474	Versements autres oeuvres soc	28 000,00
6475	Médecine du travail	13 000,00
6478	Autres charges sociales diverses	16 000,00
6488	Autres charges	8 000,00
Total chapitre 012		5 450 000,00
7392221	Fonds de péréquation des recettes fiscales communales et intercommunales	470 000,00
Total chapitre 14		470 000,00
23	Virement section investissement	2 404 030,33
Total chapitre 023		2 404 030,33
675	Valeurs comptables des immo. Cédées	
6761	Diff. Sur réalisation transf. En inves.	
6811	Dot.amort.immos incorp.& corp	581 000,00
Total chapitre 042		581 000,00
65132	Prix	0,00
65133	Secours d'urgence	0,00
65311	Indemnités de fonction des élus	104 111,00
65312	Frais de mission et déplacement des élus	1 000,00
65313	Cotisations retraite élus	6 730,00
65314	Cot.séc. sociale part patr. élus	8 279,00
65315	Formation élus	2 384,00
653172	cotisation fds financement allocation fin mandat	70,00
653188	Autres frais divers (élus)	200,00
6541	Créances admises en non valeur	1 000,00

6542	Créances éteintes	1 000,00
6553	Service d'incendie	110 442,00
65568	Autres contribution organ.regroup.	30 550,00
6558	Autres dépenses obligatoires	45 351,00
657348	Subv aux autres communes	5 000,00
657361	Caisse des écoles	45 057,00
657362	CCAS	575 688,00
65748	Subv. fonct. person. droit privé	130 000,00
65888	charges diverses de la gestion courante	238,00
Total chapitre 65		1 067 100,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	340 000,00
661121	montant des ICNE de l'exercice	93 250,23
661122	montant des ICNE de l'exercice N-1	-89 644,23
Total chapitre 66		343 606,00
673	Titres annulés (exerc.antér.)	3 000,00
Total chapitre 67		3 000,00
6817	Dotations aux prov. Pour dépréciation des actifs circulants	1 000,00
Total chapitre 68		1 000,00
TOTAL GENERAL		13 438 009,43

Détails des recettes de fonctionnement prévisionnelles 2024 (14 148 660€)

Article	Libellé	Prévisionnel 2024
2	Excédent antérieur reporté Fonc	1 983 397,71
Total chapitre 002		1 983 397,71
6419	Remb. rémunérations de personnel	25 140,00
6459	Remb. Sur charges de SS	5 000,00
Total chapitre 013		30 140,00
77681	Neutralisation des amortissements	30 000,00
777	Subv.transférées au résultat	36 000,00
Total chapitre 042		66 000,00
7022	Coupes de bois	14 173,92
70311	Concessions dans les cimetières	5 000,00
70323	Redev occup domaine public	28 021,00
7035	Droits de chasse et pêche	3 286,00
7062	Redev. services à car. culturel	52 900,00
70632	Redev. à car. De loisirs	165 000,00
7066	Redev. Services à caractère social	79 000,00
706888	Autres prestations de services	3 107,00
7083	Locations diverses(-immeub)	3 020,00
70841	Mise à dispo personnel budgets annexes	250 800,00
70843	Mise à dispo personnel budget CCAS	184 000,00
70844	Mise à dispo personnel budget Caisses des écoles	99 000,00
7088	Autres produits d'activités annexes	3 500,00
Total chapitre 70		890 807,92
73211	Fiscalité reversée - attribution de compensation	2 312 588,00
73221	FNGIR	1 865 180,00
73223	Fond départemental des DMTO pour les comm de - de 5000 hab.	100 000,00
Total chapitre 73		4 277 768,00
73111	Impôts directs locaux	3 666 345,00
73123	Taxe add. droits de mutation	0,00
73141	Taxe sur la consommation finale d'électricité	50 000,00
73154	Droits de place	27 440,00
731731	Impôts sur les cercles et maisons de jeux	0,00
73174	Taxe locale sur pub extérieure	965,00
Total chapitre 731		3 744 750,00
741121	Dot Solidarité rurale	48 000,00
744	FCTVA	14 452,82
74718	Participations-Etat-Autres	57 281,38
7472	Subv.région	21 454,00
7473	Subv.département	92 200,00
74748	Particip des autres communes	211 844,51
747888	Participations- Autres organismes	278 809,25
748312	Dotat°compensat° réforme TP	966 221,00

74833	Etat/compens.taxe fonc.	982 552,00
7485	Dotation pour les titres sécurisés	9 000,00
Total chapitre 74		2 681 814,96
752	Revenus des immeubles	332 081,80
756	libéralités reçues	0,00
75888	Prod. divers de gest° courante	56 900,00
Total chapitre 75		388 981,80
7688	Autres produits financiers	0,00
Total chapitre 76		0,00
773	Mandats annulés (exerc. antérieur)	85 000,00
775	Produits des cessions d'immo.(vente de patrimoine)	0,00
Total chapitre 77		85 000,00
7817	Reprise sur prov. Pour dépréciation	0,00
Total chapitre 78		0,00
TOTAL GENERAL		14 148 660,39

INVESTISSEMENT – BUDGET PRIMITIF 2024

Budget d'investissement (dépenses : 10 057 242€) ; quelques exemples d'opérations nouvelles prévues :

- Aménagement du Quai P.BOUHEY et Av. Du Maréchal Leclerc (opération pluriannuelle – fin de travaux 2026)
- Travaux de voirie du quartier des Castors (156 000€)
- Réalisation d'études pour les trottoirs du quartier Lamartine (15 000€)
- Mise en accessibilité numérique - refonte du site internet de la Ville et création du site internet du camping municipal (12 300€)

Détails des dépenses prévisionnelles d'investissement 2024 par opérations

Code opération	LIBELLE	DEPENSES			RECETTES		
		Report	Opérations nouvelles	opérations nouvelles + reports	Report	Recettes nouvelles	recettes nouvelles + reports
AP16RCB2 - rénovation de l'habitat privé							
<i>Année 2024 : 2 000€</i>							
1615	Habiter mieux		1 500,00 €	1 500,00 €	19 571,00 €		19 571,00 €
	Autonomie		500,00 €	500,00 €			
	S/TOTAL	0,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €	39 142,00 €	0,00 €	39 142,00 €
BATIMENTS SCOLAIRES							
1704	Mise aux normes sécurité, accessibilité PMR écoles Joliot et Cousteau	1 404,31 €		1 404,31 €			
	S/TOTAL	1 404,31 €	0,00 €	1 404,31 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
AP17RCB8 -Aménagement pôle pédagogique et récréatif de l'orangerie							
<i>Année 2024 : 17 000€</i>							
1715	Maitrise d'œuvre + CT+ SPS		9 500,00 €	9 500,00 €			
	Travaux		7 500,00 €	7 500,00 €	7 380,00 €		7 380,00 €
	S/TOTAL	0,00 €	17 000,00 €	17 000,00 €	7 380,00 €	0,00 €	7 380,00 €
AP18RCB10 - Restauration-sécurisation-mise aux normes Tours de L'Aubespain et Saint-Louis							
<i>Année 2024 : 37 000€</i>							
1814	MO + CT+SPS		1 612,00 €	1 612,00 €			
	Fouilles archéo		35 388,00 €	35 388,00 €	19 548,00 €		19 548,00 €
	S/TOTAL	0,00 €	37 000,00 €	37 000,00 €	19 548,00 €	0,00 €	19 548,00 €
AP18RCB11 - Réfection voiries rues Edme Piot, Liberté, Eugène Guillaume, du Parc							
<i>Année 2024 : 700 000€</i>							
1815	MO + CT+SPS+Fouilles archéo + solde phase 2 et phase 3		700 000,00 €	700 000,00 €	134 878,85 €		134 878,85 €
					26 716,50 €		26 716,50 €
	S/TOTAL	0,00 €	700 000,00 €	700 000,00 €	497 595,35 €	0,00 €	497 595,35 €
AP2020/01 - Aménagements avenue M. Leclerc et quai Ph. Bouhey							
<i>Année 2024 : 500 000€</i>							
<i>Année 2025 : 1 700 000€</i>							
<i>Année 2026 : 600 000€</i>							
<i>Détail 2024 :</i>							
2014	Maitrise d'œuvre (APD+PRO+dossier aménagement+EXE)		25 000,00 €	25 000,00 €			
	Etude hydraulique et gestion eaux pluviales		3 024,00 €	3 024,00 €			
	Tests de perméabilité		3 588,00 €	3 588,00 €			
	Contrôle technique + Coordination SPS		10 000,00 €	10 000,00 €			
	Travaux		300 000,00 €	300 000,00 €			
	S/TOTAL	0,00 €	341 612,00 €	341 612,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
AUTRES BATIMENTS ET TERRAINS AMENAGES							
2106	Copropriété "Les Ormes" réfection toiture sur bâtiment A2	6 267,29 €		6 267,29 €	18 345,00 €		18 345,00 €
	S/TOTAL	6 267,29 €	0,00 €	6 267,29 €	18 345,00 €	0,00 €	18 345,00 €

2109	TRAVAUX DE VOIRIE							
	Quartier des Castors - Réfection trottoirs et aires stationnement	7 200,00 €	154 000,00 €	161 200,00 €	30 000,00 €		30 000,00 €	
	Quartier des Castors - contrôle technique et SPS		2 562,00 €	2 562,00 €				
	S/TOTAL	7 200,00 €	156 562,00 €	163 762,00 €	30 000,00 €	0,00 €	30 000,00 €	
2110	TRAVAUX ECLAIRAGE PUBLIC SICECO							
	Réhabilitation rue Edme Plot phase 1 centre ville	75 558,36 €		75 558,36 €				
	Extension EP jardins+parking verger+parking Orangerie	4 126,64 €		4 126,64 €				
	S/TOTAL	79 685,00 €	0,00 €	79 685,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
2114	AP2021/01 - Réaménagement de locaux – Centre Social							
	<i>Année 2024 : 65 000€</i>							
	Solde travaux (13 669,85€) + provision actualisation prix (51 330,15€)		65 000,00 €	65 000,00 €				
	S/TOTAL	0,00 €	65 000,00 €	65 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
2115	AP2021/02 - Rénovation énergétique de l'Hôtel de Ville							
	<i>Année 2024 : 200 000€</i>				245 677,90 €		245 677,90 €	
	Solde travaux et MO + actualisations prix		200 000,00 €	200 000,00 €				
	S/TOTAL	0,00 €	200 000,00 €	200 000,00 €	245 677,90 €	0,00 €	245 677,90 €	
2203	BATIMENTS SERVICES PUBLICS							
	Ravalement façades Centre social				30 000,00 €		30 000,00 €	
	S/TOTAL	0,00 €	0,00 €	0,00 €	30 000,00 €	0,00 €	30 000,00 €	
2301	EQUIPEMENTS SPORTIFS							
	Adaptation gymnase Jo Garret pour vocation culturelle	8 760,00 €	6 000,00 €	14 760,00 €				
	Mise en place mitigeur et modif tuyauteries St Roch	8 210,66 €		8 210,66 €				
	Leds salle de musculation		2 184,00 €	2 184,00 €				
	S/TOTAL	16 970,66 €	8 184,00 €	25 154,66 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
2302	PATRIMOINE LOCATIF							
	Réfection locaux IEN et Rased	42 487,56 €	5 000,00 €	47 487,56 €	11 046,73 €		11 046,73 €	
	Changement baignoire log 2 Impasse des sources (reste engagé)	230,03 €	0,00 €	230,03 €				
	Création réseau aux pluviales pl Aline Gibez	11 217,00 €		11 217,00 €				
	S/TOTAL	53 934,59 €	5 000,00 €	58 934,59 €	11 046,73 €	0,00 €	11 046,73 €	
2303	BATIMENTS SERVICES PUBLICS							
	Travaux réfection cours du Musée		9 480,00 €	246 450,00 €	255 930,00 €		4 920,00 €	4 920,00 €
							71 839,00 €	71 839,00 €
							40 000,00 €	40 000,00 €
							36 758,00 €	36 758,00 €
	Chauffe-eau CCAS	875,12 €		875,12 €				
	Cinéma le Phénix automate de gestion du chauffage	2 634,00 €		2 634,00 €				
	Réhabilitation ascenseur HS CCAS	30 280,04 €		30 280,04 €				
	Diagnostic amiante avant travaux locaux ex CAF (solde)	50,00 €	0,00 €	50,00 €				
	S/TOTAL	43 319,16 €	246 450,00 €	289 769,16 €	0,00 €	153 517,00 €	153 517,00 €	
2304	BATIMENTS SCOLAIRES							
	Fin des leds à Paul Langevin	175,39 €	0,00 €	175,39 €				
	S/TOTAL	175,39 €	0,00 €	175,39 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
2305	INFORMATIQUE ET TELEPHONE							
	Serveur	3 930,00 €		3 930,00 €				
	S/TOTAL	3 930,00 €	0,00 €	3 930,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
2306	AUTRES BATIMENTS ET TERRAINS AMENAGES							
	Démolition grange Lajolie et création d'un parking				16 348,50 €		16 348,50 €	
	Désamiantage	13 450,92 €		13 450,92 €		5 000,00 €	5 000,00 €	
	Géomètre - esquisse aménagement	780,00 €		780,00 €				
	Etude géotechnique (obligatoire avant vente terrain)		3 000,00 €	3 000,00 €				
	Travaux démolition, aménagement, clôture		80 574,00 €	80 574,00 €				
	Prélèvements + diag amiante avant travaux 1 rue Jammet Thiard	150,00 €		150,00 €				
	Création alignement d'arbres en terrasse haute parc Buffon (solde)	2 274,00 €		2 274,00 €				
	Futur lotissement : études d'aménagement préalable + MO	3 570,00 €	50 000,00 €	53 570,00 €				
	Solde passerelle SMBVA (2ème paiement de 50%)		17 325,00 €	17 325,00 €				
	Aménagement Brenne au niveau du pont canal		1 700,00 €	1 700,00 €				
	S/TOTAL	20 224,92 €	152 599,00 €	172 823,92 €	16 348,50 €	5 000,00 €	21 348,50 €	
	2307	EQUIPEMENTS DE LOISIRS						
Camping remplacement de bornes électriques		4 116,00 €		4 116,00 €				
Camping remplacement sol dans 2 chalets		2 484,00 €		2 484,00 €				
S/TOTAL		6 600,00 €	0,00 €	6 600,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
2310	TRAVAUX ECLAIRAGE PUBLIC SICECO							
	Phase 2 rues du centre-ville	40 404,19 €		40 404,19 €				
	S/TOTAL	40 404,19 €	0,00 €	40 404,19 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
2313	MATERIELS ET EQUIPEMENTS							
	Aspirateur	239,00 €		239,00 €				
	S/TOTAL	239,00 €	0,00 €	239,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
2314	AP2023/PVD1 - OPAH-RU 2023-2028							
	<i>Année 2024 : 158 700€</i>							
	<i>Année 2025 : 158 700€</i>							
	<i>Année 2026 : 139 950€</i>							
	<i>Année 2027 : 141 200€</i>							
	<i>Année 2028 : 76 850€</i>							
	<i>Année 2029 : 29 350€</i>							
	Détail 2024 :					2 500,00 €	2 500,00 €	

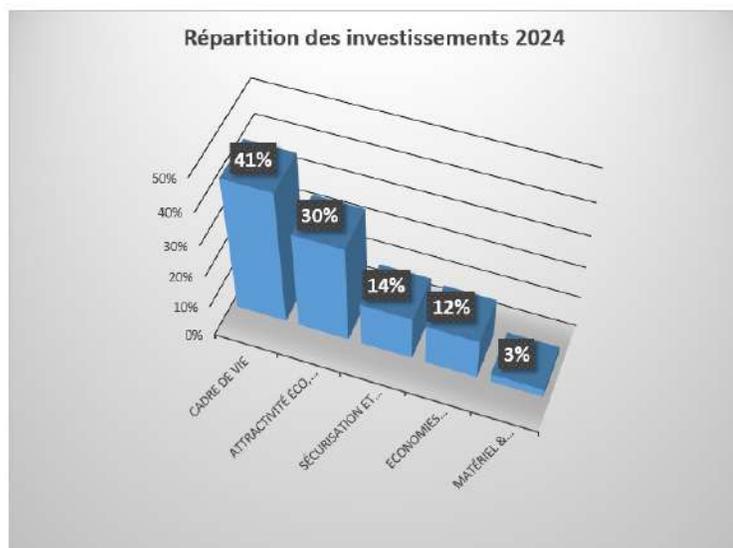
	Ingenierie suivi-animation OPAH-RU		60 000,00 €	60 000,00 €		26 488,00 €	26 488,00 €
	prime communale rénovation énergétique		13 000,00 €	13 000,00 €			
	prime communale maintien à domicile		7 000,00 €	7 000,00 €		27 328,00 €	27 328,00 €
	opération façades		5 000,00 €	5 000,00 €			
	primo-accession		5 000,00 €	5 000,00 €			
	S/TOTAL	0,00 €	90 000,00 €	90 000,00 €	0,00 €	56 316,00 €	56 316,00 €
	AP2023/PVD2 - Opération RHI îlot de l'Ancien Couvent						
	Année 2024 : 425 417 €						
	Détail 2024 :						
	Dossier éligibilité complémentaire (extension périmètre)		8 400,00 €	8 400,00 €		82 620,44 €	82 620,44 €
	Relevé géomètre		10 380,00 €	10 380,00 €			0,00 €
	Diagnostic amiante et travaux		23 780,00 €	23 780,00 €			
	Diagnostics structure		50 380,00 €	50 380,00 €			
	Calibrage opération : Etudes calibrage et montage dossier à l'échelle du périmètre global + demande financement déficit		23 490,00 €	23 490,00 €			
	Etude et accompagnement juridique dossier DUP si nécessaire		10 000,00 €	10 000,00 €			
	Acquisition maison 22 rue du Faubourg		20 000,00 €	20 000,00 €			
	Acquisition maison 2 rue du Faubourg		25 000,00 €	25 000,00 €			
	Acquisition maison 7 rue F Debussy		47 000,00 €	47 000,00 €			
	Acquisition maison 5 rue F Debussy		145 000,00 €	145 000,00 €			
	Acquisition maison Gossin		33 000,00 €	33 000,00 €			
	Acquisition maison Ziani		4 300,00 €	4 300,00 €			
	Frais notaire		24 687,00 €	24 687,00 €			
	S/TOTAL	0,00 €	425 417,00 €	425 417,00 €	0,00 €	82 620,44 €	82 620,44 €
	EQUIPEMENTS SPORTIFS						
	Cloison métallique réserve Jo Garret		5 167,80 €	5 167,80 €			
	Alarme incendie Jo Garret		7 253,76 €	7 253,76 €			
	S/TOTAL	0,00 €	12 421,56 €	12 421,56 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	PATRIMOINE LOCATIF						
	Travaux ex CAF avant location à VYV		52 550,00 €	52 550,00 €			
	Travaux ex CAF avant location à VYV : désamiantage		24 800,00 €	24 800,00 €			
	Travaux arrière ex Milo (pour délocalisation RAMI)		85 000,00 €	85 000,00 €			
	Aménagements ex. Milo (espace non loué à Bien Public)		47 000,00 €	47 000,00 €			
	Remplacement chaudière log. Diderot		6 319,45 €	6 319,45 €			
	Remplacement chaudière impasse des sources		8 000,00 €	8 000,00 €			
	Immeuble impasse des sources problématique des garages		14 000,00 €	14 000,00 €			
	S/TOTAL	0,00 €	237 669,45 €	237 669,45 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	BATIMENTS SERVICES PUBLICS						
	Médiathèque : Remplacement de 4 velux		6 800,00 €	6 800,00 €			
	Médiathèque : aménagements pour intégration Ludothèque		60 000,00 €	60 000,00 €			
	Médiathèque : full leds		6 718,24 €	6 718,24 €			
	Musée : réfection peinture et éclairage cabinet Buffon		14 368,55 €	14 368,55 €		1 816,25 €	1 816,25 €
	CTM - Installation vidéo - surveillance		17 582,40 €	17 582,40 €			
	Lettrage de la salle Paul Eluard		4 000,00 €	4 000,00 €			
	Chaudière - Maison des associations		10 000,00 €	10 000,00 €			
	Conservatoire de musique hall d'accueil		11 820,00 €	11 820,00 €			
	Conservatoire de musique création WC PMR vers associations		19 579,00 €	19 579,00 €			
	Conservatoire de musique rénovation sanitaires ancien bâtiment		5 000,00 €	5 000,00 €			
	S/TOTAL	0,00 €	155 868,19 €	155 868,19 €	0,00 €	1 816,25 €	1 816,25 €
	BATIMENTS SCOLAIRES						
	VMC salle polyvalente Joliot		15 000,00 €	15 000,00 €			
	4 Rideaux Langevin		1 500,00 €	1 500,00 €			
	S/TOTAL	0,00 €	16 500,00 €	16 500,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	INFORMATIQUE ET TELEPHONIE						
	Renouvellement anti-virus		2 520,00 €	2 520,00 €			
	Logiciel sauvegarde serveur		2 000,00 €	2 000,00 €			
	Téléphonie mobile		2 000,00 €	2 000,00 €			
	Switch+pare-feu réaménagement médiathèque/ludothèque		2 000,00 €	2 000,00 €			
	Douchettes médiathèque		240,00 €	240,00 €			
	Ecrans (10)		1 400,00 €	1 400,00 €			
	Postes informatique		6 542,00 €	6 542,00 €			
	Souris ergonomiques (10)		399,00 €	399,00 €			
	Création site internet camping+refonte site internet ville		12 300,00 €	12 300,00 €			
	Enveloppe pour imprévus		3 000,00 €	3 000,00 €			
	S/TOTAL	0,00 €	32 401,00 €	32 401,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	AUTRES BATIMENTS ET TERRAINS AMENAGES						
	Réfection murs effondrés Parc Buffon		158 000,00 €	158 000,00 €		52 616,00 €	52 616,00 €
	Maitrise d'œuvre réfection murs effondrés parc Buffon		15 800,00 €	15 800,00 €			
	Etude de sols murs effondrés parc Buffon		6 000,00 €	6 000,00 €			
	Végétalisation cours écoles Joliot -Curie et Cousteau : en 2024, études MO + étude de sol		42 000,00 €	42 000,00 €		18 957,00 €	18 957,00 €
						9 000,00 €	9 000,00 €

	Panneaux directionnels bois (signalétique parc)		1 000,00 €	1 000,00 €			
	Panneaux Dibbon consignes sécurité tour Aubespin		200,00 €	200,00 €			
	Travaux sécurisation chemin d'Aleth		11 710,98 €	11 710,98 €			
	Démolition grange route de Laignes		10 320,00 €	10 320,00 €			
	Modification PLU - linéaires protégés commerce- acompte1		1 782,00 €	1 782,00 €			
	Découpages géomètre (terrain et maison Lajolie, échange terrain Desjours,Orvitis (Beugnon)		3 000,00 €	3 000,00 €			
	Acquisitions-échanges fonciers + frais de notaire (ORVITIS - terrains Beugnon, Desjours, la Prairie, Valtitubes (parking CTM), Valourec (total parcelles cédées pour 1€)		5 000,00 €	5 000,00 €			
	Acquisition bâtiments (ex BNP) place Gambetta		250 000,00 €	250 000,00 €			
	Création 22 cavurnes		23 400,00 €	23 400,00 €			
	Foire de Montbard : équipements électriques (2 U)		5 250,00 €	5 250,00 €			
	S/TOTAL	0,00 €	533 462,98 €	533 462,98 €	0,00 €	80 573,00 €	80 573,00 €
	EQUIPEMENTS DE LOISIRS						
2407	Camping : Bornes électriques		4 400,00 €	4 400,00 €			
	Camping : Remplacement lave-linge		5 300,00 €	5 300,00 €			
	Camping : réhabilitation des barbecues		1 475,00 €	1 475,00 €			
	S/TOTAL	0,00 €	11 175,00 €	11 175,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	TRAVAUX DE VOIRIE						
	Signalétique : nouvelles créations		2 000,00 €	2 000,00 €			
	Réfection trottoirs Lamartine : - études et demande de subv Département en 2024 - travaux en 2025		15 000,00 €	15 000,00 €			
2409	Chemin des Treilles enduit superficiel monocouche						
	Patte d'oie entrée du pont des fays Quai Joseph Maire		12 000,00 €	12 000,00 €			
	Haut de la rue Piron		6 000,00 €	6 000,00 €			
	Les deux allées du cimetière du Parc en enrobé		5 000,00 €	5 000,00 €			
	S/TOTAL	0,00 €	40 000,00 €	40 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	TRAVAUX ECLAIRAGE PUBLIC SICECO						
2410	Cour du musée		39 326,30 €	39 326,30 €			
	Parking Madame de Sévigné		10 797,00 €	10 797,00 €			
	Phase 3 rues du Centre-ville : dissimulation et rénovation EP		47 964,00 €	47 964,00 €			
	S/TOTAL	0,00 €	98 087,30 €	98 087,30 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	AMENAGEMENTS ET MOBILIERS URBAINS						
2411	Aris bus Diderot		6 650,00 €	6 650,00 €			
	2 tables pic nic + 1 enfant terrasse supérieure parc Buffon		1 950,00 €	1 950,00 €			
	Table pic nic ludothèque enfant		720,00 €	720,00 €			
	Bloc distributeur de sacs canin		450,00 €	450,00 €			
	S/TOTAL	0,00 €	9 770,00 €	9 770,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	MATERIELS ET EQUIPEMENTS						
	Mobilier ludothèque (pour les nouveaux locaux)		2 340,00 €	2 340,00 €			
	Ludothèque/médiathèque : tables rabattables à roulettes		4 863,00 €	4 863,00 €			
	MPE : lits (5) + matelas + chaise bébé		2 250,00 €	2 250,00 €			
	Médiathèque : chariot à livres		1 186,00 €	1 186,00 €			
	Fauteuils ergonomiques		1 700,00 €	1 700,00 €			
	Equipement stand foire		1 500,00 €	1 500,00 €			
	CPE : chariot transport bouteilles		45,00 €	45,00 €			
	Musée : studio photographique portable		150,00 €	150,00 €			
	Musée : caisses renforcées pour stockage œuvres		350,00 €	350,00 €			
	Musée : thermo-hygromètres (2)		200,00 €	200,00 €			
2413	Musée : rideaux occultants et isolants (conservation œuvres)		200,00 €	200,00 €			
	Tondeuse talus		12 500,00 €	12 500,00 €			
	Débroussailleuse		850,00 €	850,00 €			
	souffleur		400,00 €	400,00 €			
	Matériel scénique (intérieur et extérieur)		4 954,97 €	4 954,97 €			
	Illuminations		3 500,00 €	3 500,00 €			
	Matériel d'arrosage automatique		8 000,00 €	8 000,00 €			
	Matériel divers d'espaces verts remplacement		3 000,00 €	3 000,00 €			
	Sonde enregistrement T° et CO2		780,00 €	780,00 €			
	Aspirateur		500,00 €	500,00 €			
	Machine à laver		500,00 €	500,00 €			
	S/TOTAL	0,00 €	49 768,97 €	49 768,97 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	TOTAL GENERAL TRAVAUX	280 354,51 €	3 643 948,45 €	3 924 302,96 €	915 083,48 €	379 842,69 €	1 294 926,17 €
	AUTRES DEPENSES et RECETTES						
	Capital emprunts			1 626 000,00 €			
	Déficit d'investissement reporté			4 410 983,85 €			
	Amortissement des subventions			36 000,00 €			
	Neutralisation amortissements subv d'équipement			30 000,00 €			
	Remboursement avance travaux rues centre ville phase 3			24 000,00 €			
	Cautions remboursées			5 000,00 €			
	Taxe aménagement bungalow VTT			956,00 €			
	FCTVA						695 786,31 €
	Remboursement avance travaux rues centre ville phase 3						24 000,00 €
	Taxe d'aménagement						5 000,00 €
	Amortissements immobilisations						581 000,00 €
	Cautions reçues						2 500,00 €

Affectation excédent de fonctionnement											3 850 000,00 €
Virement de la section de fonctionnement											2 404 030,33 €
Emprunt											1 200 000,00 €
TOTAL AUTRES DEPENSES /RECETTES											6 132 939,85 €
TOTAL GENERAL	280 354,51 €	3 643 948,45 €	10 057 242,81 €	915 083,48 €	379 842,69 €	10 057 242,81 €					

L'histogramme suivant illustre les opérations thématiques - reflet des principales orientations budgétaires débattues lors du DOB.

1. La thématique « Cadre de vie » représente 41% du budget d'investissement soit 1 625 000€
2. « Attractivité économique, de service, social : 30% des dépenses d'investissement soit 1 180 000€
3. Opérations liées à la sécurisation (déconstruction Route de Laignes) et à l'accessibilité avec 14% et, à quasi égal répartition des économies d'énergie (végétalisation des cours d'écoles) à 12%.



Madame le Maire conclut que le budget primitif - déclinaison financière du DOB dans un contexte extrêmement contraint – est un budget de régénération pour retrouver des marges sans actionner le levier fiscal.

Monsieur Bruno DIANO, conseiller municipal « Alternative Citoyenne pour Montbard » interroge sur le compte 60612 (énergie-électricité). Il s'inquiète sur le prévisionnel 2024 (323 406€) par rapport au réalisé de 370 986 en 2022.

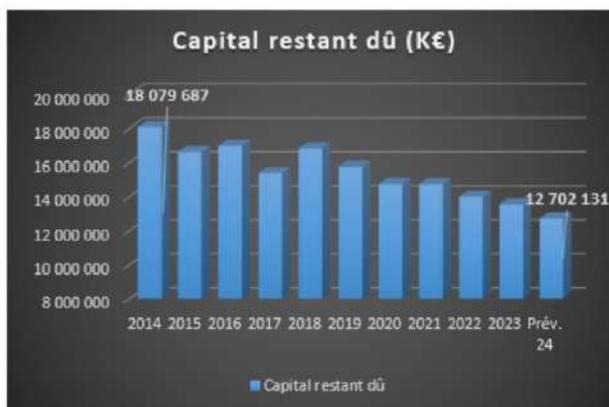
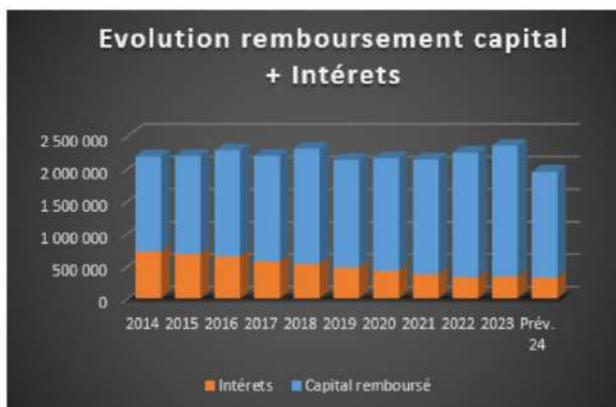
Aurélio RIBEIRO indique que ce sont des estimations transmises par les services en tenant compte, d'une part, du prix de l'énergie en baisse et, d'autre part, de la poursuite des économies d'énergie.

Autres interrogations du groupe « Alternative Citoyenne pour Montbard » :

- sur le compte 6245 (transport de personnes extérieures à la Collectivité) : qui sont ces personnes ? Réponse : cet article budgétaire concerne les transports scolaires
- Sur le compte 6288 (autres services extérieurs) : forte hausse entre le prévisionnel et le réalisé 2023. Réponse : solde FISAC, indemnisation Commission d'Indemnisation Amiable

Pour conclure cette présentation du budget primitif 2024, Aurélio RIBEIRO revient sur l'une des orientations budgétaires : l'accentuation du désendettement.

Année	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Prév. 24
Intérêts	716 823	680 366	645 509	571 161	527 611	473 639	420 173	371 387	325 902	337 847	318 468
Capital remboursé	1 467 155	1 508 949	1 630 102	1 620 463	1 774 391	1 653 145	1 734 169	1 762 048	1 913 278	2 009 095	1 626 000
Total	2 183 978	2 189 315	2 275 611	2 191 624	2 302 002	2 126 784	2 154 342	2 133 435	2 239 180	2 346 942	1 944 468
Capital restant dû	18 079 687	16 612 531	16 975 622	15 382 628	16 815 741	15 743 015	14 743 015	14 723 333	13 989 163	13 527 116	12 702 131



Pour l'année 2024 : c'est 1 626 000€ de capital à rembourser
 Entre 2014 (18 079 687€) et 2024 (12 702 131€) : c'est 5 377 556€ de désendettement

Sylvie GOYARD, Ahmed KELATI et Bruno DIANO s'étant abstenus,

Le Conseil Municipal,

L'exposé des rapporteurs entendu et après en avoir délibéré

- **vote** le budget de fonctionnement par chapitre, conformément aux écritures ci-dessous
- **autorise** le Maire, conformément à l'article L.5217-10-6 du CGCT, à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre au sein de la même section - à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel - dans la limite de 7.5% des dépenses réelles de la section de fonctionnement

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Chapitre budgétaire	Montant
011 – Charges à caractère général	3 118 273.10€
012 – Charges de personnel et frais assimilés	5 450 000.00€
014 – Atténuations de produits	470 000.00€
023 – Virement à la section d'investissement	2 404 030.33€
042 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	581 000.00€
65 – Autres charges de gestion courante	1 067 100.00€
66 – Charges financières	343 606.00€
67 – Charges exceptionnelles	3 000.00€
68 – Dotations aux amortissements et aux provisions	1 000.00€
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	13 438 009.43€

RECETTES

Chapitre budgétaire	Montant
002 – Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	1 983 397.71€
013 – Atténuations de charges	30 140.00€
042 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	66 000.00€
70 – Produits des services, du domaine et ventes diverses	890 807.92€
73 – Impôts et taxes	4 277 768.00€
731 – Fiscalité locale	3 744 750.00€
74 – Dotations, subventions et participations	2 681 814.96€
75 – Autres produits de gestion courante	388 981.80€
77 – Produits exceptionnels	85 000.00€
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	14 148 660.39€

- **vote** le budget d'investissement par chapitre et par opération, conformément aux écritures ci-dessous
- **autorise** le Maire, conformément à l'article L.5217-10-6 du CGCT, à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre au sein de la même section dans la limite de 7.5% des dépenses réelles de la section d'investissement

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES

Chapitre budgétaire	Montant
001 – Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	4 410 983.85€
040 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	66 000.00€
041 – Opérations patrimoniales	24 000.00€
10 – Dotations, fonds divers et réserves	956.00€

16 – Emprunts et dettes assimilées	1 631 000.00€
20 – Immobilisations incorporelles	93 570.00€
204 – Subventions d'équipement versées	220 176.49€
21 – Immobilisations corporelles	3 601 056.47€
23 – Immobilisations en cours	9 500.00€
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	10 057 242.81€

RECETTES

Chapitre budgétaire	Montant
021 – Virement de la section de fonctionnement	2 404 030.33€
040 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	581 000.00€
041 – Opérations patrimoniales	24 000.00€
10 – Dotations, fonds divers et réserves	4 550 786.31€
13 – Subventions d'investissement	1 294 926.17€
16 – Emprunts et dettes assimilées	1 202 500.00€
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	10 057 242.81€

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés :

POUR : 25 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Délibération n°2024.34 : Budget annexe EAU ET ASSAINISSEMENT : Vote du Budget primitif 2024

Rapporteur :

Aurélio RIBEIRO, Adjoint

Le Rapporteur expose :

Code opération	LIBELLE	DEPENSES INVESTISSEMENT			RECETTES INVESTISSEMENT		
		RAR	Crédits nouveaux	Opérations nouvelles + RAR	RAR	Crédits nouveaux	Opérations nouvelles+ RAR
2104	AP2021/01 - RESEAUX CENTRE VILLE						
	AP/CP à modifier CM du 08/03/2022 (750 ml EU et AEP = 45% subventions)						
	Dépenses :		200 000,00 €	200 000,00 €			
	- Année 2024 : 200 000€						
	Recettes (subvention Agence de l'Eau):					78 874,00 €	78 874,00 €
	- Eau potable : 130 180€ - Eau usée : 144 473€ + 72 237€ (prêt à taux 0%) Détail 2023 : Rues Liberté, Eugène Guillaume, du Parc réseaux AEP et EU. Conv.n°1094616&1095093					86 324,00 €	86 324,00 €
S/TOTAL	0,00€	200 000,00 €	200 000,00 €	0,00€	165 198,00 €	165 198,00 €	
2301	ECONOMIE D'ENERGIE ET OPTIMISATION DU MATERIEL						
	Raccordement ENEDIS, transformateur La Prairie	1 591,20 €		1 591,20 €			
	Renouvellement PC	1 664,83 €		1 664,83 €			
	S/TOTAL	3 256,03 €	0,00€	3 256,03 €	0,00€	0,00€	0,00€
2302	COMPTAGE ET SECTORISATION						
	Compteurs type OCTAVE DN250 x1 SECTEUR n°2 - Cité Fays et Saint Philibert				16 523,00 €		16 523,00 €
	S/TOTAL	0,00€	0,00€	0,00€	16 523,00 €		16 523,00 €
2303	RECHERCHE DE FUITES – RESEAU DE DISTRIBUTION						
	Réhabilitation PR du Gué Saint Jean	14 307,94 €		14 307,94 €			
	S/TOTAL	14 307,94 €	0,00€	14 307,94 €	0,00€	0,00€	0,00€
2304	TRAVAUX CREATION AEP et EU						
	Marché création AEP - Fonction 911	7 630,00 €		7 630,00 €			
	Marché création EU - Assainissement - Fonction 921	5 412,50 €		5 412,50 €			
	S/TOTAL	13 042,50 €	0,00€	13 042,50 €	0,00€	0,00€	0,00€
2401	TRAVAUX NEUFS						
	Marché création AEP - Fonction 911		45 000,00 €	45 000,00 €			
	Marché création EU - Assainissement - Fonction 921		45 000,00 €	45 000,00 €			
	Extension réseau AEP - Montbard - Crépond - Fonction 911		170 000,00 €	170 000,00 €		70 000,00 €	70 000,00 €
	COMPTAGE ET SECTORISATION						
	Comptage sectorisation - création - AEP - Fonction 911						
	Compteurs type OCTAVE DN150 x1 SECTEUR n°4 - Zone industrielle		1 900,00 €	1 900,00 €		9 123,00 €	9 123,00 €
	Mise en œuvre et terrassement		15 000,00 €	15 000,00 €		20 000,00 €	20 000,00 €
	Compteurs type OCTAVE DN150 x1 SECTEUR n°5 - Cité de Verdun		1 900,00 €	1 900,00 €			
	Mise en œuvre et terrassement		15 000,00 €	15 000,00 €			
	Compteurs type OCTAVE DN300 x1 & DN200 x 1 SECTEUR n°6 - Rue Anatole Hugot et Avenue Mar. de L. de Tass.		6 500,00 €	6 500,00 €			
Mise en œuvre et terrassement		30 000,00 €	30 000,00 €				
S/TOTAL	0,00€	330 300,00 €	330 300,00 €	0,00€	99 123,00 €	99 123,00 €	
2402	TRAVAUX REHABILITATION - AP/CP Travaux Avenue Maréchal LECLERC						

	Renouvellement conduite AEP - Fonction 911		50 000,00 €	50 000,00 €			
	Renouvellement conduite Assainissement - Fonction 921		30 000,00 €	30 000,00 €			
	S/TOTAL	0,00€	80 000,00 €	80 000,00 €	0,00€	0,00€	0,00€
2403	TRAVAUX REHABILITATION						
	<i>MISE EN CONFORMITE RESEAUX ASSAINISSEMENT</i>						
		Création réseau EU et remplacement réseau EP - Ruelle du Pépiniériste - Fonction 921		50 000,00 €	50 000,00 €		
		<i>ABANDON PROGRESSIF CONDUITES VETUSTES</i> Cité de la Marne - Rue des Vignes Blanches - Fonction 911		25 000,00 €	25 000,00 €		
	S/TOTAL	0,00€	75 000,00 €	75 000,00 €	0,00€	0,00€	0,00€
2404	TRAVAUX MODERNISATION						
	<i>AUTOMATISME & TELESURVEILLANCE</i>						
		Renouvellement équipement SOFREL - Fonction 911					
		Remplacement télé-surveillance et gestion distante existante sur 6 sites		40 000,00 €	40 000,00 €		
		Équipement et accessoires supplémentaires		5 000,00 €	5 000,00 €		
		Remise à neuf pompes assainissement - Fonction 921					
		Remise à neuf armoires électriques postes pompage assainissement		5 000,00 €	5 000,00 €		
		<i>MODERNISATION POMPAGE</i>					
		Mise en œuvre pompes et tuyauterie site St Michel - Fonction 911					
		Renouvellement tuyauterie inox aspiration et refoulement		60 000,00 €	60 000,00 €		
		Mise en œuvre pompes surpresseur Route de Châtillon - Fonction 911					
		Renouvellement 2 pompes		15 000,00 €	15 000,00 €		
		<i>RATIONNALISATION PARC TRANSFORMATEURS HTA</i>					
		Suppression transformateur HTA - La Prairie - AEP - Fonction 911					
		Raccordement ENEDIS		10 000,00 €	10 000,00 €		
		Consuel		700,00 €	700,00 €		
		<i>BÂTI ET LOCAUX D'EXPLOITATION</i>					
	Aire couverte stockage groupes électrogènes de secours						
	Agencement couverture ossature bois+toiles		5 000,00 €	5 000,00 €			
	S/TOTAL	0,00€	140 700,00 €	140 700,00 €	0,00€	0,00€	0,00€
2405	EQUIPEMENTS ET MAINTIEN A NIVEAU DU PARC DE COMPTAGE						
	<i>COMPTAGE SECTORISATION - AEP - Fonction 911</i>						
		Sectorisation secteur Perrières DN 150		2 100,00 €	2 100,00 €		
		Sectorisation secteur Bordes DN 150		1 450,00 €	1 450,00 €		
		Sectorisation secteur Gendarmerie DN 80		2 000,00 €	2 000,00 €		
		Sectorisation secteur Réservoir La Mairie DN 150		1 900,00 €	1 900,00 €		
		<i>COMPTAGE ABONNES DOMESTIQUES</i>					
		Compteurs et têtes 110 mm - AEP - Fonction 911		2 500,00 €	2 500,00 €		
		Têtes relève seules pour remplacement		2 500,00 €	2 500,00 €		
		<i>RECHERCHE DE FUITE</i>					
		Élargissement de la panoplie de matériel - AEP - Fonction 911					
	Corrélateurs		4 000,00 €	4 000,00 €			
	S/TOTAL	0,00€	16 450,00 €	16 450,00 €	0,00€	0,00€	0,00€
2406	ETUDES						
	<i>ETUDES GENERALES SUR PROJETS</i>						
		Renouvellement conduite AEP RD 980 - Fonction 911		5 000,00 €	5 000,00 €		
		Assainissement Route de Dijon - Fonction 921		11 000,00 €	11 000,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €
	Lotissement Bordes - Fonction 911 et 921		10 000,00 €	10 000,00 €			
	S/TOTAL	0,00€	26 000,00 €	26 000,00 €	0,00€	5 000,00 €	5 000,00 €
2407	SECURISATION DES RESEAUX AEP						
	<i>DESINFECTION - Fonction 911</i>						
		Mise en œuvre désinfection à mi-parcours secteur BORDES-PERRIERES-LA MAIRIE					
		Acquisition et installation pompe doseuse javel		2 500,00 €	2 500,00 €		
		<i>REGULATION DE PRESSION - Fonction 911</i>					
	Renouvellement stabilisateurs de pression		15 000,00 €	15 000,00 €			
	S/TOTAL	0,00€	17 500,00 €	17 500,00 €	0,00€	0,00€	0,00€
2408	OUTILLAGE SPECIFIQUE						
		Matériel d'inspection		2 500,00 €	2 500,00 €		
		Autre matériel		2 500,00 €	2 500,00 €		
		Matériel informatique - 1PC		1 700,00 €	1 700,00 €		
	S/TOTAL	0,00€	6 700,00 €	6 700,00 €	0,00€	0,00€	0,00€
TOTAL GENERAL		30 606,47 €	892 650,00 €	923 256,47 €	16 523,00 €	269 321,00 €	285 844,00 €

Le Conseil Municipal,

L'exposé du rapporteur entendu et après en avoir délibéré

- vote le budget de fonctionnement par chapitre, conformément aux écritures ci-dessous :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Chapitre budgétaire	Montant
---------------------	---------

011 – Charges à caractère général	500 858.00€
012 – Charges de personnel et frais assimilés	250 800.00€
014 – Atténuations de produits	124 700.00€
023 – Virement à la section d'investissement	104 772.21€
042 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	400 000.00€
65 – Autres charges de gestion courante	13 000.00€
66 – Charges financières	30 608.24€
67 – Charges exceptionnelles	30 000.00€
68 – Dotations aux amortissements et aux provisions	10 000.00
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	1 464 738.45€

RECETTES

Chapitre budgétaire	Montant
002 – Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	380 254.34€
042 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	50 000.11€
70 – Produits des services, du domaine et ventes diverses	1 050 000.00€
74 – Dotations, subventions et participations	30 000.00€
75 – Autres produits de gestion courante	30 000.00€
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	1 540 254.45€

- vote le budget d'investissement par chapitre et par opération, conformément aux écritures ci-dessous

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES

Chapitre budgétaire	Montant
040 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	50 000.11€
16 – Emprunts et dettes assimilées	181 000.00€
21 – Immobilisations corporelles	923 256.47€
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	1 154 256.58€

RECETTES

Chapitre budgétaire	Montant
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	69 940.37€
021 – Virement à la section d'exploitation	104 772.21€
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	400 000.00€
10 – Dotations, fonds divers et réserves	93 700.00€
13 – Subventions d'investissement	285 844.00€
16 – Emprunts et dettes assimilées	200 000.00€
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	1 154 256.58€

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés :

POUR : 28 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Délibération n°2024.35 : Budget annexe LOTISSEMENTS : Vote du Budget primitif 2024

Rapporteur :

Aurélio RIBEIRO, Adjoint

Le Rapporteur expose :

Le **Conseil Municipal**,

L'exposé du rapporteur entendu et après en avoir délibéré

- vote le budget primitif 2024 du Budget annexe Lotissements, par chapitre, conformément aux écritures ci-dessous :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Chapitre budgétaire	Montant
002 - Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	1 225.00€
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	1 225.00€

RECETTES

Chapitre budgétaire	Montant
042 – Opérations d'ordre entre sections	152 487.24€
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	152 487.24€

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES

Chapitre budgétaire	Montant
001 – Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	152 487.24€
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	152 487.24€

RECETTES

Chapitre budgétaire	Montant
040 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	152 487.24€
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	152 487.24€

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés :
POUR : 28 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Délibération n°2024.36 : Attribution de subventions aux associations pour l'année 2024

Madame le Maire indique que la Croix Rouge Française n'a pas sollicité de subvention au titre de l'année 2024. Madame Béatrice PARISOT, conseillère municipale et présidente de l'association Croix Rouge explique que la boutique va être délocalisée au 4 rue Benjamin GUERARD et que l'ancien local, mis à disposition à titre gratuit (hors charges) durant un an, par la municipalité, va accueillir d'autres activités (formation pour les gestes qui sauvent,...). Au nom de l'ensemble des bénévoles de l'association, elle remercie la Collectivité.

Rapporteur :

Aurélio RIBEIRO, Adjoint

Marc GALZENATI (pour l'Office Municipal des Sport) ne prenant pas part au vote, Le **Conseil Municipal**, L'exposé du rapporteur entendu et après en avoir délibéré - **attribue** aux associations à caractère économique, sportif, culturel et social, les subventions pour l'année 2024, conformément aux propositions ci-dessous :

Association - subventions 2024	Subv.	Subv. Except.	Subv. Total	Commentaire
Amicale Agents Communaux	1 000		1 000	
Amis du Val de Brenne	800		800	
Aqua Tek Montbard Plongée ATMP	120		120	
ASA Handball	10 800		10 800	
Avant Garde Montbard Tennis	800		800	
Azerotte	500		500	
Bibliothèque Malade de l'Hôpital	300		300	
Bibliothèque sonore (Donneurs de voix)	200		200	
Chats de la Rue (les)	1 200		1 200	
Ciné Cité	14 500	800	15 300	Sub. Exc : Cinécriture 500 €, cinéma solidaire 300 €
Club Auxois Natation	400		400	
Club Cœur et Santé	200		200	
Club du Chien Sportif MTB & environs	100		100	
Club Mouche de Montbard	250		250	
Comité de Jumelage (ACJM)	2 500		2 500	
Comité de la foire	6 000		6 000	
Country Lovers 21	150		150	
Cyclos Randonneurs	450		450	
Donneurs de Sang (Amicale)	450		450	
Entente Montbard Chatillon Rugby	4 300		4 300	
FNACA	200		200	
FNATH	150		150	
Gites Sociaux Marchés de Bourgogne	2 500		2 500	
Jeunes Sapeurs Pompiers (JSP)	600		600	
Ju Jutsu	600		600	
Judo Club Montbard Sho Bu Kai	800		800	
La boule Montbaroise	300		300	
Ligue des Droits de l'Homme	125		125	
MJC André Malraux	41 000		41 000	
Montbard Auxois Club Triathlon 21	750		750	
Montbard Basket Club	500		500	
Montbard Venarey Football (MVF)	15 900		15 900	
Montbard VTT 21	750		750	
Musique des Corps Creux	1 500		1 500	
Office Municipal des Sports (OMS)	1 700	1 500	3 200	Sub. Exc. : participation à la fête des sportifs
Patrimoine en Musique	1 450		1 450	
Restaurants du Cœur (les)	1 500		1 500	Bons d'achat – 950€ (reliquat 2023)
Secours Catholique	1 500		1 500	
Semur Montbard Tennis de Table	400		400	
Société Naturaliste du Montbarois	300		300	
Team Montbard	500		500	
Théâtre Accro	250		250	

Trompettes Montbardoises	750		750
UNRPA	200		200
Usagers Amis CS Romain Rolland	500		500
USCVL Karaté Krav Maga	400		400
Z'THEO	300		300

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés :

Subvention attribuée à l'OMS POUR : 27 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0
 Subventions attribuées à toutes les autres associations POUR : 28 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Délibération n°2024.37 :

Création d'emploi permanent d'Adjoint d'Animation à temps non-complet pour le Service Enfance Jeunesse

Rapporteur :

Danielle MATHIOT, Adjointe

Le rapporteur expose :

Vu :

- le code général de la fonction publique,
- la loi n°2015-991 portant Nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe),
- la loi n°2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique,
- le décret n° 2016-604 du 12 mai 2016 fixant les différentes échelles de rémunération pour les fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique;
- le décret n° 2016-596 du 12 mai 2016 relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique territoriale;
- le décret n° 2006-1693 du 22/12/2006 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints territoriaux d'animation

Considérant les besoins supplémentaires identifiés pour assurer les temps de cantine,

Dit :

- que ces emplois relèvent de la catégorie C et du cadre d'emploi des Adjoints d'Animation Territoriaux,
- que les agents recrutés devront être titulaires d'un C.A.P. Petite enfance et/ou BAFA et/ou diplôme équivalent ou justifier d'une expérience dans un poste similaire,
- que ces emplois pourront être pourvus par des agents contractuels dans les conditions fixées à l'article L.332-8-5° du code général de la fonction publique,
- que la rémunération sera alors fixée comme suit : indices correspondants au 1^{er} échelon de la grille indiciaire du grade d'Adjoint d'Animation Territorial,

Précisant que :

- les heures complémentaires rémunérées sont possibles à la demande de la Collectivité,
- les agents recrutés seront éligibles à l'attribution du régime indemnitaire, au supplément familial de traitement le cas échéant.

Le Conseil Municipal,

L'exposé du rapporteur entendu et après en avoir délibéré

- **crée** - à compter du 08 avril 2024 - 1 emploi permanent d'Adjoint d'Animation Territorial à temps non-complet de 08 heures hebdomadaires

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés :

POUR : 28 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Délibération n°2024.38 :

Avenant n°1 à la convention de superposition d'affectations du domaine public fluvial avec VNF

Rapporteur :

Laurence PORTE, Maire

Le Maire expose :

Vu les articles L.2123-7, L.2123-8, R.2123-15 à R.2123-17 du Code général de la propriété des personnes publiques, un immeuble dépendant du domaine public en raison de son affectation à un service public ou à l'usage du public peut faire l'objet d'une ou de plusieurs affectations supplémentaires relevant de la domanialité publique dans la mesure où celles-ci sont compatibles avec ladite affectation.

Considérant que la superposition d'affectations donne lieu à l'établissement d'une convention pour régler les modalités techniques et financières de gestion de cet immeuble, en fonction de la nouvelle affectation.

Considérant que pour le domaine public fluvial, la convention est passée, après avis de l'Etat, par Voies Navigables de France (VNF).

Considérant que VNF et la Ville de Montbard ont conclu le 16 juillet 2014 une convention de mise en superposition d'affectations du domaine public fluvial pour la mise en œuvre et la gestion de chemins de halage et de contre halage sur le territoire de la commune de Montbard pour une durée de 15 ans (échéance en 2029).

Considérant que cette convention s'applique à l'échelle d'un périmètre rappelé en annexe 6 de la présente.

Considérant que la Ville de Montbard a pour projet le réaménagement fonctionnel et paysager du quai Philippe Bouhey et de l'Avenue Mal. Leclerc en 2024, permettant à la fois l'amélioration de la mobilité quotidienne et la mise en valeur de l'entrée de ville depuis la voie verte et le canal.

Considérant que dans ce cadre, elle souhaite effectuer des travaux sur le domaine de VNF dans une partie du chemin de halage non compris dans le périmètre d'application de la convention de superposition d'affectations, à savoir la section depuis l'écluse 64Y (pont rue Carnot) au PK 101.750 (restaurant La Sirène).

Considérant qu'un avenant à la convention est nécessaire pour en modifier le périmètre, afin d'intégrer les parties concernées par les travaux.

Considérant que ce nouveau périmètre est présenté en annexe 1 et 2 de la présente.

Considérant qu'il est également proposé de profiter de cet avenant pour prolonger de 15 ans à compter de sa notification, la convention de superposition d'affectations.

Considérant qu'un projet d'avenant n°1 à la convention de superposition d'affectations, établi par VNF avec les services de la Ville, a recueilli l'avis favorable du Préfet de la Côte-d'Or et de la Région Bourgogne-Franche-Comté en date du 13 février 2024, et de la Direction régionale des Finances Publiques de Bourgogne-Franche-Comté en date du 04 janvier 2024. Il est soumis à approbation du Conseil Municipal.

Vu ce qui précède,

Vu les articles L.2123-7, L.2123-8, R.2123-15 à R.2123-17 du Code général de la propriété des personnes publiques,

Vu la convention de superposition d'affectations du domaine public fluvial conclue entre la Ville de Montbard et Voies Navigables de France (VNF) le 16 juillet 2014 pour la mise en œuvre et la gestion de chemins de halage et de contre halage sur le territoire de la commune de Montbard pour une durée de 15 ans, et son périmètre d'application,

Considérant le projet de réaménagement fonctionnel et paysager du quai Philippe Bouhey et de l'Avenue Mal. Leclerc porté par la Ville de Montbard, afin d'y améliorer la mobilité quotidienne et la mise en valeur de l'entrée de ville depuis la voie verte et le canal,

Considérant que des travaux sur le domaine de VNF, sur une partie du chemin de halage non compris dans le périmètre d'application de la convention de superposition d'affectation, sont prévus dans le cadre de ce projet,

Considérant qu'un avenant à la convention de superposition d'affectations doit être conclu entre la Ville de Montbard et VNF pour modifier le périmètre de la convention, afin d'intégrer les parties concernées par les travaux et assurer leur gestion future par la commune,

Considérant le projet d'avenant n°1 à la convention de superposition d'affectations proposé par VNF, annexé à la présente,

Considérant les avis favorables du Préfet de la Côte-d'Or et de la Région Bourgogne Franche-Comté et de la Direction régionale des Finances Publiques de Bourgogne-Franche-Comté suite à leur consultation par VNF sur ce projet d'avenant, reçus respectivement en date du 13 février 2024 et du 04 janvier 2024, consignés en annexe 4 et 5 de la présente,

Le Conseil Municipal,

L'exposé du Maire entendu et après en avoir délibéré

- **autorise** le Maire à signer avec VNF l'avenant n°1 à la convention de superposition d'affectations du domaine public fluvial pour la mise en œuvre et la gestion des chemins de halage et de contre-halage sur le territoire de la Commune de Montbard, conformément au projet annexé à la présente délibération,

- **mandate** le Maire pour modifier, le cas échéant, le tableau des voies communales et mettre en œuvre l'application de cette délibération.

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés :

POUR : 28 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Délibération n°2024.39 :

Avis sur le projet de centrale photovoltaïque au sol sur la commune de Quincy-le-Vicomte

Rapporteur :

Laurence PORTE, Maire

Le Maire expose :

Considérant le projet porté par la société Energie Quincy-le-Vicomte SAS concernant l'implantation d'une centrale photovoltaïque au sol sur le territoire de la commune de Quincy-le-Vicomte ;

Considérant le permis de construire déposé par cette société et la nécessité de réaliser une enquête publique sur la demande de permis de construire et la demande du commissaire enquêteur en date du 25 mars 2024 de connaître la position du Conseil municipal sur ce projet ;

Considérant que le projet comporte une zone d'implantation potentielle de 16.53 hectares à l'ouest de la commune de Quincy-le-Vicomte bordée par des boisements. La surface au sol couverte par les panneaux photovoltaïques représentera 4.95 ha et les autres surfaces artificialisées seront constituées par les équipements annexes. La puissance totale prévisionnelle du parc est de 11.66 MWc. Sa production annuelle moyenne est estimée à 13 804 MWh correspondant, selon le dossier, à la consommation d'environ 5 000 habitants. Le parc permettra une co-activité agricole : le projet a été adapté afin de permettre un pâturage ovin au sein du parc photovoltaïque et une récupération partielle des eaux de pluie ;

Considérant l'avis de la Mission Régionale d'Autorité Environnementale (MRAe) en date du 19 septembre 2023 ;

Considérant la zone d'implantation éloignée et non visible de la commune de Montbard ;

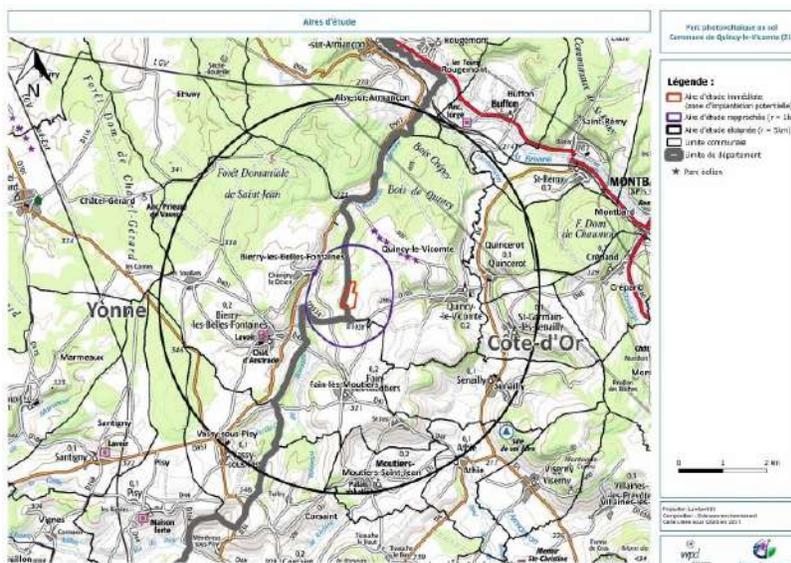


Figure 10 : Aires d'étude

Fabien DEBENATH s'étant abstenu,

Le **Conseil Municipal**,

L'exposé du Maire entendu et après en avoir délibéré

- **émet** un avis favorable sur le projet de parc photovoltaïque au sol sur la commune de Quincy-le-Vicomte.

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés :

POUR : 27 CONTRE : 0 ABSTENTION : 1

Délibération n°2024.40 :

Communication des décisions du Maire prises dans le cadre des compétences déléguées

Rapporteur :

Laurence PORTE, Maire

Le Maire expose :

Par délibération n° 2020-44 du 27 mai 2020, le Conseil municipal a délégué au Maire, les compétences prévues à l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales.

Dans ce cadre, le Conseil municipal est informé des décisions prises par le Maire, suivant la liste ci-dessous :

43	05/03/2024	Convention d'occupation de locaux à l'espace Victor Hugo
44	05/03/2024	Bail professionnel de location – espace Victor Hugo
45	05/03/2024	Contrat de location - Jardins familiaux lieu-dit "la Prairie"
46	07/03/2024	Régularisation du titre du Conservatoire de Musique, Danse et Théâtre
47	12/03/2024	Soutien à l'adaptation des logements (OPAH-RU) - versement d'une subvention

Le Conseil Municipal **donne acte** de la communication des décisions du Maire figurant dans le tableau ci-dessus

[Questions diverses](#)

Au nom du groupe «Alternative Citoyenne pour Montbard », Monsieur Bruno DIANO, pose la question suivante : « *Est-il possible d'avoir un débat et des informations sur la politique immobilière de la Ville de Montbard : valeur du patrimoine immobilisé, possibilité de valorisation (ventes ou locations), investissements nécessaires pour améliorer l'état des choses, modalités d'exercice du droit de préemption et vos priorités de ce domaine ? La présente question a pour ambition de voir comment on peut mettre en valeur ce patrimoine et faire en sorte qu'il contribue à soulager la charge fiscale de la Ville et enrichir notre cité.* »

Madame le Maire apporte la réponse suivante : lors du DOB ont été évoquées les recettes engendrées par le parc locatif (taux d'occupation de 100%).

Répondre à cette question demande un travail préparatoire conséquent, toutefois Madame le Maire se réjouit de cette demande et propose de débattre autour de ce sujet lors d'une prochaine réunion.

Les délibérations n°2024.24 à n°2024.40 ont été examinées au cours de cette séance à laquelle étaient présents

Laurence PORTE, Aurélio RIBEIRO, Danielle MATHIOT, Abdaka SIRAT, Maryse NADALIN, Martial VINCENT, Marc GALZENATI, adjoints, Bernard NICOLAS, Brigitte FOGLIA, Dominique ALAINÉ, Béatrice QUILLOUX, Francisca BARREIRA, Fabien DEBENATH, Mireille POIRROTTE, Thierry MOUGEOT, Jean-Pierre RIFLER, Béatrice PARISOT, Joël GRAPIN, Céline AUBLIN, Patricia PARISSSE, Sylvie GOYARD, Ahmed KELATI, Bruno DIANO, conseillers municipaux.

La secrétaire de séance

Le Maire,

Danielle MATHIOT

Laurence PORTE

En application de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales, la liste des délibérations examinées par le conseil municipal lors de la séance a été publiée sur le site de la Ville le 8 avril 2024.